

VOTRE RÉGION

ADMINISTRATION Le grand plan d'économies lancé par le gouvernement reste controversé

Révision générale des politiques publiques : le préfet rend des comptes

VAUCLUSE

La Révision générale des politiques publiques, RGPP pour les connaisseurs, c'est "Le" grand plan d'économies lancé par le gouvernement. Sa mesure phare, et très décriée, le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, s'est traduite par 47 suppressions de postes à la préfecture entre 2008 et 2012 (soit 18 % de l'effectif total). Une centaine pour l'ensemble des services de l'État.

Trop réducteur pour le préfet de Vaucluse, qui tient à évoquer les autres volets de la réforme. Et notamment ses conséquences positives pour l'usager. « L'utilisation du paiement par carte bancaire, par exemple, est devenu une banalité », note François Burdeyron.

Mais l'illustration la plus emblématique de cette réforme est à n'en pas douter le regroupement des services préfectoraux à la caserne Chabran et à la cité administrative. « Huit cents agents démenagés en un temps record de 8 mois », note Marc Chemouni, responsable de l'unité construction durable de la direction des territoires.

La facture est certes salée (1,2 million d'euros), mais elle a pour corollaire une économie de place et donc d'argent. Ce grand chambardement s'accompagne, en effet, de la vente des biens de l'État (1,5 million d'euros) et de la résiliation de locations (540 000 € par an). « Cette dernière opération est même plus importante car elle est durable », note le préfet.

Objectif : faire des économies et offrir un meilleur service aux usagers

Ce partisan convaincu de la politique étatique, insiste enfin sur le volet réorganisation de la RGPP. Objectif : offrir une plus grande cohérence et un meilleur service aux usagers.

Le chef du service hygiène et sécurité alimentaire, qui regroupe désormais services vétérinaires et protection des populations, en veut pour preuve le travail effectué de concert sur le dossier des conserves de Cavaillon ou encore l'intoxication mortelle chez Quick.

Au chapitre des modernisations, en outre, la chef du bureau circulation a de quoi dire : passeport biométrique (5 à 7



François Burdeyron, le préfet de Vaucluse, a tenu à évoquer les modernisations apportées par la révision générale des politiques publiques. Photo DL/Patrick ROUX

jours de délai), carte d'identité électronique (fin 2012) et surtout le nouveau système d'immatriculation des véhicules.

L'usager dispose désormais de 188 points de traitement des cartes grises dans le département. Il peut même effectuer

certaines démarches sur le site www.mon.service-public.fr. Comme, par exemple, un changement d'adresse pour les cartes grises.

Prochaine étape, annonce le préfet, « on va essayer de caler nos jours et heures d'ouverture

avec les départements contigus des Bouches-du-Rhône et du Gard. « Car on peut désormais demander des titres dans n'importe quelle préfecture sans aller dans celle de son domicile ».

Jean-François GARCIN

SOCIAL Les syndicats dénoncent entre autres les suppressions de postes liées à la réforme du gouvernement

Les agents des finances publiques en grève



Les agents syndiqués FO, CGT, SUD conduisaient une journée d'action pour informer les citoyens de leur situation. Photo DL/M.V.

AVIGNON

Tout contribuable désirant se renseigner, acquitter ses impôts ou tenter de négocier des délais de paiement trouvait porte close, hier, au centre des finances de la cité administrative d'Avignon. En effet, les agents syndiqués FO, CGT, SUD conduisaient une journée d'action pour informer les citoyens de leur situation.

Dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques (lire ci-dessus), près de 150 postes ont été supprimés selon la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Selon les syndicats, le taux est, là, de 2 sur 3.

Les agents des finances pu-

bliques s'inquiètent tout particulièrement de la poursuite de leur mission qui reste de lever l'impôt donc de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État.

Une hausse des charges de travail de 35 %

Selon eux, la suppression des postes, la multiplication des tâches et leur complexification rendent la mission de plus en plus délicate si ce n'est impossible.

A titre d'exemple, depuis 5 ans le nombre de contribuables reçus à la cité administrative a augmenté de 37 %, celui des entreprises soumises à l'impôt de 40 %. Le directeur général, M. Parini, reconnaît une hausse des charges de tra-

vail de 35 %. Autre conséquence de la réorganisation des services, le temps moyen de règlement des services de l'État envers ses fournisseurs reste de 50 jours en moyenne alors même que l'État s'était engagé à montrer l'exemple en ne dépassant pas les 30 jours.

Un des agents présent, hier, devant l'entrée de l'accueil reconnaissait la difficulté à faire prendre conscience au public du rôle d'un agent des impôts : « Évidemment, nous sommes bien moins visibles que nos collègues de l'Éducation nationale ou de la Police mais pas moins important. Nous aussi nous sommes en crise ! ».

Vincent MARIN